

parvenir à un règlement soient loin d'être certaines. Le Canada espère jouer, dans le processus diplomatique, un rôle qui soit à la mesure de sa contribution au maintien de la paix.

Je crois que nous pouvons maintenir notre rôle dans la force de protection de l'ONU, au moins à court terme. Nous devons donner aux négociations la chance d'aboutir. Nous devons fournir l'assistance humanitaire nécessaire pendant que les pressions politiques s'exercent. Ce qu'il faudra peut-être faire, c'est rectifier l'ampleur ou la répartition de la contribution du Canada au moment où nos forces de maintien de la paix feront l'objet d'autres sollicitations réelles. Quels que soient les ajustements qu'il faudra peut-être apporter au cours des prochains mois, la grande priorité de la politique canadienne doit être la conclusion d'un accord de paix entre les parties.

Le Canada joue aussi un rôle clé dans les efforts déployés par l'ONU et l'OEA [Organisation des États américains] pour faciliter le rétablissement d'un gouvernement démocratique en Haïti. Je suis certain que la Chambre partage mon sentiment d'apaisement par la signature à la dernière minute d'un accord entre les négociateurs américains, menée par l'ancien président Carter, et les membres du régime militaire de facto haïtien. Nous attendons bientôt le retour de Jean-Bertrand Aristide à son poste légitime de président démocratiquement élu d'Haïti.

Le Canada jouera un rôle de premier plan en faveur du rétablissement de la démocratie dans ce pays ravagé. Quand la situation le permettra, le gouvernement propose d'envoyer environ 700 Canadiens, soit 100 membres de la GRC pour des activités de formation et de surveillance et 600 membres des forces canadiennes à des fins d'appui et de logistique, pour aider le pays à traverser cette période critique.

Pour ce qui est de la situation au Rwanda, la position canadienne est claire depuis le début. En mai dernier, le gouvernement a convoqué une séance spéciale de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, et nous avons alors été les premiers à offrir des fonds pour envoyer des observateurs faire un constat de la situation des droits de la personne au Rwanda. Lorsque la crise s'est aggravée, le Canada s'est démarqué parmi les partisans de l'action des Nations Unies et a versé une contribution importante à la MINUAR pour appuyer le major-général Dallaire. Cet effort du Canada pour renforcer la MINUAR a permis de sauver des milliers de vies, y compris celle du premier ministre actuel. Nous avons également été parmi les premiers à intervenir concrètement à l'appui du deuxième élément de notre stratégie, soit encourager les réfugiés à retourner au Rwanda. Nous avons envoyé là-bas une unité médicale de 200 personnes, et nous avons été les premiers à envoyer des experts évaluer ce qu'il était possible de faire pour remettre sur pied l'infrastructure du pays, l'approvisionnement en eau, l'électricité et les services téléphoniques.